

VILLE D'AULNOY-LEZ-VALENCIENNES
EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mercredi 3 avril 2024

Secrétaire de séance : monsieur Thomas PIETTE

n° 4.1.5

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Anim'Eté 2024 – Bénévolat et financement des formations BAFA

Exposé de M le Président :

M le Président expose qu'au cours de sa réunion du 18 mars 2024, la commission prospective financière, travaux, aménagement urbain, développement économique a émis un avis favorable aux modalités de financement des formations BAFA BAFD. Elles sont identiques aux années antérieures. Au cours de sa réunion du 26 mars 2024, la commission enfance, jeunesse, sport et vie scolaire a évoqué la poursuite de ce dispositif.

Bénévolat :

- 3 bénévoles maximum, âgés de **16 ans révolus au début de l'activité et jusqu'aux 17 ans au 31 décembre 2024.**
- L'ordre d'arrivée de la candidature sera pris en compte dans la sélection
- Le contenu et les éléments avancés dans la lettre de motivation seront pris en compte dans la sélection
- L'aide au paiement de la formation BAFA consiste en un remboursement au cours de la première année en tant que salarié de l'anim'été de 50% du stage de Base

Financement des formations Brevet d'Aptitudes aux Fonctions d'Animateurs (BAFA):

La BAFA permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueil collectif de mineurs.

Le BAFD est un diplôme permettant de diriger, à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en séjours de vacances ou en accueils Collectifs de Mineurs

La ville souhaite prendre en charge les formations BAFA BAFD (CTG Convention Territoriale Globale) pour permettre aux jeunes :

- L'accès au premier emploi,
- De développer leur sens de la responsabilité.

Ce financement permet de donner de la stabilité dans les équipes d'animation ce qui donne de la confiance aux familles et aux enfants.

La participation de la ville s'organise comme suit dès la deuxième année d'engagement au centre :

Année 1 animateur titulaire	Année 2 animateur titulaire	Année 3 animateur titulaire	Total financement
91.50€	183.00€	91.50€	366.00€

Financement des formations Brevet d'Aptitudes aux Fonctions Directeurs (BAFD):

La participation de la ville s'organise comme suit :

Année 1 Directeur titulaire	Année 2 Directeur titulaire	Année 3 Directeur titulaire	Total financement
122.00€	244.00€	122.00€	488.00€

Aussi, M le Président propose au conseil municipal d'adopter les propositions de la commission de la prospective financière

Le Conseil Municipal,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité,
adhère à la proposition de Monsieur le Président

Fait et délibéré, en séance, à Aulnoy-lez-Valenciennes, à la date que dessus.

Le secrétaire de séance : Thomas PIETTE

Pour extrait conforme, le Président de séance : Julien DUSART

Publiée sur le site internet le vendredi 19 avril 2024

Envoyée et reçue au contrôle de légalité le mardi 16 avril 2024